



# ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

[www.accentformation.fr](http://www.accentformation.fr)



## DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE

### ACCENT FORMATION

Organisme de formation professionnel agréé sous le numéro 93840271684 spécialisé dans la formation des métiers du funéraire conformément au Décret 2012-608 du 30 avril 2012. Modifié par Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires.

En application des dispositions de l'article D.2223-55-15 du code général des collectivités territoriales, les maîtres de cérémonie, les conseillers funéraires et assimilés et les dirigeant ou gestionnaires se prévalant de l'exercice continu de leur profession apportent la preuve de leur expérience professionnelle dans les conditions de l'article 4 de l'arrêté du 30 avril 2012 Modifié par Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires.

### LIEU DES FORMATIONS

L'ensemble des formations théoriques tel que définies dans l'arrêté du 30 avril 2012 Modifié par Arrêté du 27 mai 2020 portant application du Décret 2012-608 des Dirigeants ou gestionnaires d'entreprise, d'une régie ou d'une association de pompe funèbre se déroule à distance selon les modalités de dispense de la formation définie ci-dessous.

### LES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Les enseignements théoriques dispensés en vue de l'obtention de l'attestation de suivi de formation pour la fonction, de dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres

s'étendent sur un volume horaire minimum fixé à : 70 Heures Détaillées de la manière suivante:

### Calendrier de formation:

MATIÈRE	DESCRIPTIF INDICATIF	NOMBRE D'HEURES
Gestion des entreprises	Comptabilité	70 Heures
	Droit des sociétés	
	Droit du travail et gestion des ressources humaines	
	Droit fiscal	
	Droit de la consommation et droit de la concurrence	
	Obligations du cadre dirigeant (sur la responsabilité sociale des entreprises, l'application du règlement général de protection des données, le médiateur de la consommation, renforcement du code de la consommation...)	
	Usage d'internet et dématérialisation	



# ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

[www.accentformation.fr](http://www.accentformation.fr)



## **Modalités d'inscriptions:**

Cette formation est une Formation **complémentaire** permettant de compléter son expérience professionnelle et d'exercer la profession de dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres pour les candidats diplômés Conseiller(e) Funéraire et assimilé.

Pour l'ouverture du dossier d'inscription, Chaque candidat devra fournir les pièces administratives suivantes:

- Copie de la pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport)
- Extrait N° 3 du Casier Judiciaire (demande par internet)
- Attestation individuelle du candidat ou candidate justifiant la possibilité matériel et technique de suivre la formation "à distance" avec un accès internet.
- Cette formation est ouverte aux candidats qui bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé sous certaines conditions (Contactez ACCENT FORMATION)

## **Déroulement de la formation:**

Après réception et acceptation par notre équipe pédagogique de la demande d'inscription à la formation à distance de DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE, chaque candidat ou candidate recevra, par mail, ses identifiants de connexion au site THANATOCAMPUS.

Sur cet espace professionnel, les matières à dispenser seront divisées en 10 supports de cours téléchargeables individuellement et journalièrement.

Dès le premier jour de démarrage de la formation, un support de cours sera déposé sur votre espace personnel, pour accéder au cours suivant, vous devrez garantir la bonne compréhension du cours précédant en effectuant un contrôle de connaissance sous forme de QCM (Question à Choix Multiples).

Une bonne réussite à ce QCM permettra l'accès à la matière suivante et ainsi de suite jusqu'au dernier module de formation.

L'attestation de suivi de formation de DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE. Sera transmise à chaque candidat et candidate après suivi assidu et réussite aux QCM cotidiens.

En cas de demande de prise en charge financière de cette formation, la date limite de fin de formation est fixée 4 semaines après le début de la formation.

Pour les besoins d'un bon suivi administrative de la formation, chaque session démarrera un Lundi.

**Pour toute demande ou complément d'information, veuillez prendre contact avec ACCENT FORMATION**

**Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h Tél : 04.90.32.05.36**

**En dehors des heures mentionnées, nous sommes disponibles par mail :**

[formation.accent@cegetel.net](mailto:formation.accent@cegetel.net)



# ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

[www.accentformation.fr](http://www.accentformation.fr)



Datadock  
Organisme validé  
et référencé



**Le retour du présent devis permettra de confirmer de manière officielle l'inscription du candidat**

## Devis de Formation "Dirigeant d'Entreprise Funéraire"

**Bénéficiaire:** (Devis a titre informative nous vous recontacterons dès que ce module automatique sera opérationnel.)

**Organisme de formation:** ACCENT FORMATION

**Action de Formation :** Formation Dirigeant d'entreprise  
Conformément au Décret 2012-608 du 30 avril 2012

**Date de Formation :** 70 Heures A déterminer en fonction de la demande du candidat ou de l'organisme financeur

**Personnel concerné :** Toutes personnes souhaitant travailler dans le secteur du funéraire ; Personnel en reconversion professionnelle ; Mise en conformité du personnel funéraire.

DEVIS	Durée	Prix unitaire / Heure	Coût total
<b>FORMATION DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE</b>	70 Heures	14.29 €	1000.00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>70 Heures</b>		<b>1000,00 €</b>

*Non assujetti à la TVA*

<b>Cachet et signature</b> De l'organisme formateur  	<b>Signature du Candidat</b> ou de l'Organisme Financeur
---	---

**Date limite de validité du présent devis : le 31/12/2021. Formation des Dirigeants ou gestionnaires d'entreprise, d'une régie ou d'une association de pompe funèbre.**